

REGARD SUR



EDITO...

L'année 2010 s'est achevée, confirmant la crise mondiale, mais aussi imposant la réforme fiscale et territoriale qui modifie particulièrement le rôle d'acteur de nos collectivités de proximité.

Les collectivités de proximité sont les acteurs vitaux de la vie de notre territoire et de l'emploi de part leurs capacités d'investissement. Investissements souvent dévolus aux entreprises locales, dans leurs actions de service à la population.

L'année 2010 a été riche en projets et en réalisations grâce à l'action de l'équipe municipale, à l'engagement sans faille de nos collaborateurs de la commune et des intercommunalités, de nos partenaires (Etat, Conseil Général, Conseil Régional...) Malgré les décisions gouvernementales de geler les finances des collectivités nous continuerons en 2011 de travailler et d'agir dans les axes définis antérieurement (maîtrise du foncier, confortation du tissu économique et administratif, et par là-même l'emploi, confirmation de la vocation du pôle touristique dans un concept de développement durable...). Pour cela, la révision du PLU est engagée dans une politique d'équilibre entre le milieu naturel, agricole et le développement urbain ; entre l'habitat permanent et l'accueil touristique.

J'aurai à l'occasion des vœux à la population le 31 janvier le plaisir de vous présenter et de développer l'ambition que l'équipe municipale souhaite à Saillagouse, Chef lieu du canton.

A toutes et à tous, meilleurs vœux pour 2011.

Bon Any nou, Salut i força per aconseguir els vostres desistjos.

Georges ARMENGOL



SAILLAGOUSE

Mairie de SAILLAGOUSE - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE - Tél. 04 68 04 72 89 - Fax : 04 68 04 05 57 - mail : mairie-saillagouse@wanadoo.fr - Site : www.saillagouse.fr

■ RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux intempéries du dimanche 11 juillet, la commune de Saillagouse a été classée en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel du 29 octobre 2010 (publication au Journal Officiel du 3 novembre 2010).

■ REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES ISOLEES

La mairie a mis en place un registre nominatif des personnes isolées, âgées ou handicapées. Les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre doivent le signaler à la mairie.

Ce registre a pour objectif de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement d'un plan d'alerte, notamment dans le cadre du plan canicule.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Créé en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans.

Le saviez-vous ?

qui est concerné par le recensement ?

Tous les garçons et filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent leur date anniversaire.

quelles sont les démarches à effectuer ?

Se rendre à la mairie du domicile muni de sa carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile. Une « attestation de recensement » sera délivrée par le maire.

à quel moment intervient la JAPD ?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans). Un « certificat de participation » est délivré en fin de journée.

Quelle est l'utilité de ces documents ?

Ils sont exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examen universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée...

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 18 janvier 2010, le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme, actuellement en vigueur.

Celle-ci a pour objectifs de :

mettre en adéquation zonages et règlements dans certains secteurs
mettre à jour le plan de zonage avec les limites du PPR

prendre en compte la charte de l'environnement

réglementer la mise en œuvre des énergies renouvelables

traiter l'aménagement des entrées de ville

créer des emplacements réservés pour des équipements publics ou de la voirie

reprise du règlement des divers zonages

Un registre est à la disposition du public à l'accueil de la mairie pendant la durée de la révision.

Une première étape à cette révision est la modification qui concerne quelques points mineurs. Une enquête publique sera organisée très prochainement.

■ ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

La cigogne est passée ! Bienvenue à :

Carmen TRAVERS RIGOLA; Sarah BARDES; Elen BARDES; Joan QUINTANA; Jade RABINOVICI; Charly BATAILLE; Louis BATAILLE; Guillaume SANNA; Romane ARBOS; Mayleen MALAVAL; Ruben JOSENDE DUJOUX; Jérôme ALBERT; Lohann ROCA; Victoria ALEMANY; Lilou RANNOU; Nahoé BADIE - BIVOUAC; Isaac GODARD - VILLEFRANCHE; Thomas PALMADE PICART; Naël ZAPLANA - MALE; Maëlie PESQUE; Romain BAUER - TUSET; Julie CORONIL; Cloé GRAMOLI; Lola GRAMOLI; Monica PUIG - DOS SANTOS; Margaux VIAL - BARNOLE; Lorenzo FRANCHITTI; Lola RODRIGUE; Ylian DAMON

A noter pour 2010, 29 naissances dont 3 paires de jumeaux.

La moyenne des années précédentes était de 12.

■ MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Eric PONSAILLE et Florence MARULL; Cédric NOISSETTE et Julie THELU; Yoann ANDRIES et Ludivine RODRIGUEZ; Thierry OLIVE et Danielle FARRERO; Alex SPINO et Nathalie GODINO; Olivier PESQUE et Sabrina BAILS

■ DECES

Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés :

Résidents sur la commune...

François MARTY; Michel TUBAU; Anna VISA; Françoise BELY; Francisco FERNANDEZ; Maxime BROTO; Nicole LE CLORENNEC; Marie-Thérèse CATLLA; Joaquin ROCA; Jean-Jacques CUNILL

ou proches de nous

Marcel HERMANDESSE; BARDY Georges; André COTXET; Juliette COOPER; Jeanne RIBERE; Gabrielle CAPELL; Pierre MAURELL; Henri CAYZAC; Thérèse MARTOS née RODRIGUEZ

■ DOCUMENTS D'URBANISME :

Les demandes de Permis de Construire et de Déclarations Préalables (toitures, façades, ...) **doivent être déposées en Mairie.** A compter du 1er janvier 2010, ces dossiers, enregistrés par la Mairie, sont étudiés pour son compte par le Service Aménagement du Territoire de la CDC Pyrénées Cerdagne, installé rue des Fontêtes (anciennement bureaux du Crédit Agricole SAILLAGOUSE). Les autorisations continueront à être délivrées par Monsieur le Maire après avis de la commission d'urbanisme.

Documents d'Urbanisme instruits en 2010 :

Permis de construire : 26 - Modifications : 7
Déclarations Préalables : 27 - Certificats d'Urbanisme 20
TOTAL 80

Permis de Construire

Nombre de Logements (et modificatifs) :

Résidences principales : 19 - Résidences secondaires : 2
Commerce et Artisanat : 4 - Divers : 11

Déclarations Préalables :

Energies Renouvelables : 6 - Création - 20m² : 4
Toitures, Ouvertures : 9 - Façades : 1 - Divers : 7

Quelques chiffres de l'activité de la Mairie : Notons un accroissement de travail sur le plan administratif : outre les 5000 courriers traités annuellement, la réalisation des passeports biométriques a dépassé cette année les 300 dossiers sans compter les 100 demandes de cartes nationales d'identité.

« LE CHEQUE ISOLATION »

Le Petit Guide Pratique du

Chèque Isolation



Des questions ?

Commission Énergie Info Énergie
du Conseil Général des Pyrénées-Orientales
04.68.85.82.18



Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales innove en développant le programme « chèque isolation » pour les habitations des particuliers.

Il s'agit de lutter contre la précarité énergétique en réduisant les dépenses énergétiques des logements. Puis, de diminuer la vulnérabilité du territoire des Pyrénées-Orientales liées à l'inflation du prix des énergies fossiles.

Et enfin, de travailler de façon prioritaire sur le volet « rénovation » des logements car en France deux tiers sont antérieurs à 1975 et constituent pour la plupart des passoires énergétiques ; et de façon secondaire sur le volet « construction neuve » pour anticiper la future réglementation thermique de 2012. Ce nouveau dispositif permet au public qui n'a pas la capacité d'investir sur le volet « rénovation thermique » de réaliser des

travaux d'isolation afin d'améliorer la performance énergétique de leur logement. Il permet aussi aux professionnels du bâtiment et aux artisans de se former à la pose des matériaux et engendrer des retombées économiques. Attention ce dispositif n'est valable que pour les foyers dont le revenu annuel fiscal est inférieur à 30 000 €.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site du Conseil Général 66 (www.cg66.fr) ou le contacter au 04.68.85.82.18.

■ REGLEMENTATION CHIENS



Il est rappelé que, par arrêté municipal du 19 mars 2007, la divagation d'animaux domestiques (chiens, chats...) sur les voies, parcs et jardins publics dans l'agglomération est interdite et passible d'amendes. En outre, en cas d'accident, le propriétaire pourra être tenu pour responsable.

■ LE TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que le bac des déchets à recycler bleu est prévu **UNIQUEMENT** pour les bidons, les bouteilles et flacons en plastique, les briques cartonnées, les cartonnettes, journaux et magazines, et les boîtes métalliques rincées. Dans le courant de l'année 2011, des bacs jaunes pour les déchets à recycler remplaceront les actuels bacs bleus.



■ ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

En cas de danger ou d'alerte :

- 1. Abritez-vous
- 2. Ecoutez la radio France Bleu Roussillon 101.6
- 3. Respectez les consignes

Le Contrat de Rivière Transfrontalier du Sègre en Cerdagne vient de finaliser les DICRIM des communes de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne. Le DICRIM est le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et présente les divers risques naturels et technologiques identifiés à ce jour sur la commune. Il informe également sur les consignes de sécurité à tenir en cas d'événement majeur. **Pour d'avantages d'informations vous pouvez contacter la mairie et demander un exemplaire de ce Dossier d'Information.**

■ LE SENEÇON DU CAP :

une menace pour la biodiversité.

Cette plante aux fleurs jaunes, aux feuilles étroites et irrégulièrement dentelées, pouvant atteindre 150 cm, envahit la Cerdagne et le Parc Naturel Régional.

Après être la deuxième cause de la disparition d'espèces végétales sur la planète, cette plante est l'une des principales sources de la perte des deux tiers de la biodiversité dans les Pyrénées-Orientales. En effet, elle peut tuer un cheval en 72 heures par nécrose du foie si celui-ci en consomme.

Depuis 2008, à Eyne, avec le soutien de la réserve de la Vallée d'Eyne, celui de la commune et des habitants, des actions « d'arrachage » ont été programmées afin d'en endiguer la progression car cette dernière produit environ 10 000 graines par plant adulte.

Les graines ont une grande capacité de dissémination : le vent, l'eau, les véhicules, animaux... et peuvent coloniser de très grands espaces en quelques années seulement.

Il faut pour éviter cela, l'arracher avec toute sa racine, si possible avant la floraison, et le mettre immédiatement dans un sac et le fermer ; ainsi toute dispersion des graines est réduite.



Afin d'éviter cette prolifération, chaque propriétaire est donc invité à procéder à cet arrachage.

■ ONZIEME CONCOURS « VILLAGE FLEURI »

RESULTATS CONCOURS « MAISONS FLEURIES » 2010

CATEGORIE JARDIN

1^{er} prix : Mme FERNANDEZ - Lot. Plein Soleil - 7, rue St Feliu

2^{ème} prix : M et Mme CHASSANG Gilles - Impasse du Belvédère

3^{ème} prix : M et Mme NOVOA / VIDES - 14, rue des Fontêtes

PRIX SPECIAL COUP DE COEUR :

M et Mme JORDANA Georges - 12, rue Montcal

PRIX SPECIAL BALCON : Mme BIENDREIFF - 9 rue Serre Saint Jean

PRIX VARIETES - FRUITS : Mme SANCHEZ - 22 rue des Jardins

PRIX DE L'ORIGINALITE : M et Mme INGLES - 2, rue du Bosquet

PRIX DU SOULA : M IZQUIERDO Jean-Louis - Soula de Rô

PRIX H.L.M. :

Melle GIBOUIN Magalie - 4, rue du 19 mars 1962 Rés. La Couloumine

PRIX NOUVELLE CONSTRUCTION :

M et Mme CABALLERO - 4 rue des Chevreuils

PRIX ENCOURAGEMENTS : Mme JAMPY - 3 Avenue du Roussillon

PRIX PROFESSIONNEL : Voile et Dentelles

La commune de Saillagouse a remporté, quant à elle, le 3^{ème} prix du Concours Départemental des Villages Fleuris



■ COUPE DE BOIS

Les habitants de Saillagouse, Rô et Védriagnans ont la possibilité d'acquérir une coupe de bois en forêt communale de Saillagouse, sur la route d'Eyne. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'accueil de la Mairie le plus rapidement possible.

■ ELAGAGE DES BRANCHES D'ARBRES

La Préfecture communique : Depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 96-659 du 26 juillet 1996, la SA France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élagage. Il appartient donc aux propriétaires riverains des lignes aériennes du réseau téléphonique de procéder, à leurs frais, à tous travaux d'élagage, dès lors que les branches de leurs arbres peuvent porter atteinte à l'intégrité dudit réseau.

LA VIE ASSOCIATIVE...



RELAIS ACTIVITÉS : UN ANNIVERSAIRE RÉUSSI !

La municipalité de Saillagouse s'était associée au Conseil d'Administration de l'AI Relais Activités pour fêter ses 20 ans d'existence de cette dernière.

Bénévoles et salariés mais aussi partenaires institutionnels témoignèrent en toute convivialité du chemin parcouru, de cette « aventure » qui se poursuit et qui a donné naissance à deux structures supplémentaires : Proxi's (service aux personnes) sur Saillagouse, également ARES (Chantier d'Insertion) « Au Vestiaire des Guinguette » à Bourg-Madame. Pour ces trois Associations, les objectifs sont les mêmes malgré des spécificités : proposer de l'emploi en priorité aux personnes les plus en difficultés mais aussi offrir des services diversifiés sur le territoire des hauts cantons : service aux particuliers, aux associations, aux collectivités et aux entreprises... A l'occasion de cet anniversaire, M Armengol, Maire remet la médaille de la ville à Mado Gaurrene Présidente de l'AI et les salariés de l'Association reçoivent également la médaille d'argent du bénévolat. Cette réunion se termina donc joyeusement autour d'un copieux buffet préparé par l'ESAT « Cal Cavalier » d'Enveitg et complété par de savoureux fromages des producteurs locaux... Nous laisserons le fin mot à la Présidente : « que tous nos partenaires en particulier ceux qui nous proposent des missions soient chaleureusement remerciés et pour ceux qui le souhaitent rejoignent l'équipe de Relais Activités, vous serez riches d'amitié, de solidarité et de travail partagé ».



INFOS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINTE-EUGÉNIE LE 28 JANVIER 2011 À 15H AU PRESBYTÈRE

SAILLAGOUSE FOOTBALL CLUB

C'est avant tout un club d'amis et de copains, considéré comme un club de « vétérans » qui s'entraînent l'été sur le stade municipal, le jeudi soir à partir de 19h15 et l'hiver à la salle polyvalente François Ester à partir de 20h30. Les joueurs SFC, tous animés d'un excellent esprit de camaraderie et de fraternité seront heureux d'enregistrer de nouvelles adhésions pour la saison 2010-2011.
Président : M. KERVEVAN 04.68.04.72.80 (Pharmacie de Saillagouse).

LE PETIT THEATRE

Petite partie au sujet de l'association.
Le Petit Théâtre est une compagnie amateur de Cerdagne depuis 2005. Nous travaillons sur des textes contemporains et classiques dans une volonté de simplicité et de dépouillement; dans une recherche du sensible. Cinq créations ont été jouées sur le plateau cerdan et à Céret dans le cadre du festival de théâtre amateur « les planches ». Notre prochaine création est en plein travail! Nous sommes en répétition tous les mercredis après-midi au cinéma de Saillagouse. Toute collaboration technique est la bienvenue!
Contact : Mme Arrighi ou Mme Beteille 06.70.18.19.80

TENNIS

Le Club de Tennis de Saillagouse existe officiellement depuis 4 ans et compte à ce jour plus de 80 licenciés.



50 jeunes licenciés dont 28 de moins de 10 ans. Charly LLECH (Brevet d'Etat) assure les cours tous les jours de la semaine par groupe d'âge (à partir de 4 ans) et de niveaux. Possibilité de suivre des cours particuliers et des stages pendant les vacances scolaires au 06.16.91.26.39. Cette année plusieurs enfants et adolescents sont engagés dans des championnats départementaux individuels ou en équipe. L'équipe adulte mixte s'apprête à défier plusieurs clubs du département lors de la coupe mixte. Nous encourageons vivement nos joueurs (des matchs auront lieu le samedi 4/10 sur nos terrains. Plusieurs rencontres avec nos amis catalans de Puigcerdà auront lieu au cours de l'année. Cette structure, en pleine expansion, est le fruit du travail de nombreux parents et bénévoles ainsi qu'au soutien de notre sponsor « ALTI ASSISTANCE » taxis ambulances. Nous vous attendons tous petits et grands pour venir « taper la balle avec nous ».

Contact : Mme Anne-Marie KERVEVAN Présidente 04.68.04.72.80
Mme Isabelle MAS, Secrétaire
Mme Elisabeth AEÏLLO : trésorière

LA CERDAGNE

Je suis parti en vacances
Dans un très joli coin de la France
Ainsi nous comprenons cette langue très imagée
Voilà Saillagouse qui fait face à Font-Romeu
Ville pré-Olympique où nos champions
Se refont une santé, air pur, pistes de ski
Et montagnes enneigées
Saillagouse, joli village où règne une grande clarté
De nombreux magasins, de jolies brocantes
Des charcuteries vous invitent à l'arrêt
Car tous les produits sont savamment exposés
Une grande esplanade se prête aux grands marchés
Ses rues entretenues offrent aux touristes bienvenus
La route ouvre sur l'immense plateau Cerdan
Un intense bien être vous envahit
Ah que la Cerdagne est jolie
Quand vous voyez au loin apparaître l'Espagne
Ici et là des rouelles d'herbe séchée
Témoignent d'une agriculture florissante
Des chevaux, des vaches pâturent aux alentours
Où de nombreuses fermes ont vu le jour...
Extrait d'un poème écrit par Rosette Puigmal,
amoureuse de la Cerdagne. Rosette Puigmal.

Merci à vous, Rosette



VENTE DES FORFAITS SAISON
Jusqu'à l'ouverture de la station, vous pouvez acheter vos forfaits à la main de Enr :
- De lundi à vendredi de 14h à 17h
- Samedi 30 octobre, samedi 6 novembre, samedi 13 novembre, samedi 20 novembre, de 9h30 à 13h

TARIFS DES FORFAITS SAISON 2010/2011

	JUSQU'AU 23/11/10	A PARTIR DU 22/11/10
Saison Puigmal adulte	272 €	320 €
Saison Puigmal enfant ou étudiant	212 €	250 €
Assurance saison Puigmal	40 €	40 €
Saison Neiges Catalanes adulte	483 €	509 €
Saison Neiges Catalanes enfant ou étudiant	424 €	499 €
Assurance saison Neiges Catalanes	60 €	60 €

Pour tout achat d'un forfait saison Puigmal, nous vous offrons deux invitations journalières pour ALP 2500.

Gratuite pour les enfants de moins de 5 ans et pour les personnes de 70 ans et plus (justificatif obligatoire)

Le tarif enfant s'applique sur la tranche d'âge de 5 à 11 ans (justificatif obligatoire)

Le tarif étudiant : post baccalauréat et jusqu'à 20 ans maximum, présentation d'un justificatif obligatoire (avec photo et date de naissance)

Photo obligatoire sur chaque forfait

Pour toute information complémentaire, appelez au 04 68 04 72 94

VENTA DELS ABONAMENTS DE TEMPORADA
Fins a l'obertura de l'estació, la venda es farà a l'ajuntament de Enr,
- De dilluns a divendres de 14h a 17h
- Dissabte 30/10, dissabte 6/11, dissabte 13/11, dissabte 20/11, de les 9h30 fins a 13h

TARIFES FORFETS TEMPORADA 2010/2011

	FINS 23/11/10	DES DE 22/11/10
Abonament Puigmal adult	272 €	320 €
Abonament Puigmal non a estudiant	212 €	250 €
Assurances Puigmal	40 €	40 €
Abonament Neiges Catalanes adult	483 €	509 €
Abonament Neiges Catalanes non a estudiant	424 €	499 €
Assurances Neiges Catalanes	60 €	60 €

Per la compra d'un abonament temporada Puigmal, regalem 2 invitacions d'un dia a ALP 2500

Costs per a menys de 5 anys et des de 70 anys (justificatif obligatoire)

Non : des de 5 anys fins a 11 anys - justificatif obligatoire

Estudiant : 16 a 20 anys - justificatif obligatoire (amb foto i data de naixement)

Foto obligatoria per cada forfait

Per a més informació, truqueu al 00 33 4 68 04 72 94

ASSOCIATION CERDANYA CATALANA

L'associació Cerdanya Catalana som una associació, sense anim de lucre, que te per objectiu la promocio a tota la Cerdanya de la llengua i la cultura catalana i francesa. El nostre radi d'acció s'esten per tot el territori de Cerdanya i el Capcir i la nostra aportacio consisteix en fer cursos de catala per la gent de parla francesa i de francès per els de parla catalana i espanyola.

Aquest cursets es porten a terme a maig i les classes son de 2 h. un dia a la setmana. Actualment tenim 3 nivells començant pel nivell 0 i inicial. El nostre objectiu es sobretot ensenyar a tenir facilitat d'expressio amb els dos idiomes.

A part dels cursos, també organitzem trobades a nivell transfronterer com :

- Excursio Puigcerdà-Barcelona per Santa Llúcia.
- Trobada Nadalena a Er, Calçotada a Sallagossa
- Sardinada a Oceja
- « Randonnée » els caps de setmana, i altres diverses activitats.

Aquestes trobades serveixen per intercanviar coneixements i perfeccionament dels idiomes així com els costums i tradicions d'un altre costat.

Els nous cursos 2010-2011 començaran el proper 4 d'octubre de 2010.

Els interessats podeu trucar als següents :

Telfs : 0034.619.937.529 (Chantal) o 0034.623.561.123 (Julie).

L'Association Cerdanya Catalana est une association sans but lucratif qui a pour objectif la promotion des langues et des cultures catalanes et françaises.

Noter rayon d'action s'étend sur toute la Cerdagne et le Capcir. Nous proposons des cours de Catalan pour les Français et des cours de Français pour les Catalans.

Les cours pour débutants ou de perfectionnement durent 2 heures une fois par semaine en soirée d'octobre à juin. Notre objectif est surtout d'aider à la facilité d'expression dans les deux langues.

En plus des cours, nous organisons des rencontres sans frontières telles que :

- Excursions Puigcerdà-Barcelone, Fête de Noël, Calçotade
- Fête de la Sant Jordi, Sardinade, Randonnée en week-end...

Ces rencontres permettent d'échanger des connaissances, de se perfectionner dans les langues et d'apprécier coutumes et traditions des uns et des autres.

Les personnes intéressées par les cours ou autres activités peuvent nous contacter au :

06.23.56.11.23 (Julie) ou 06.75.86.50.60 (Chantal) ou 04.68.30.06.78 (Dany)

SALON VIGNOBLE ET SAVEUR

La deuxième édition du salon Vignoble et Saveur a eu lieu le 3 et 4 avril 2010. Malgré un temps froid et enneigé nous avons été très heureux d'accueillir exposants et visiteurs.

L'accueil chaleureux et l'ambiance général du Salon ont été fort appréciés par les différents visiteurs et exposants, venus présenter leurs produits de grandes qualités. Le salon s'est agrandi avec de nouveaux vigneron (Domaine d'Ori, Carthagène, Limoux...) et producteurs (olives, jus de raisins bio...) qu'on espère revoir l'année prochaine. Aussi, nous sommes très heureux de vous annoncer la troisième édition de Vignoble et Saveur le 23 et 24 avril 2011.



CEREMONIE DU 8 MAI



Lors de la cérémonie du 8 mai, cinq anciens combattants ont reçu la médaille du titre de Reconnaissance de la Nation : Gilles Orriol, Louis alart, José Hernandez, François Julia et Jean Llau. Ces titres ont été remis par Jean-Claude Possin, vice-Président de la FNACA, Georges Armengol, Maire de Saillagouse, le Capitaine Pialat de l'ALAT de Sainte Léocadie, le

Chef de Bataillon Gilibert du CNEC de Mont-Louis et le chef de gendarmerie Joachim Pastor. Puis fut décerné, au nom du Ministre, le diplôme d'honneur en reconnaissance de leur action pour la France durant la guerre 1939-1945 à Messieurs Raymond Domenech et Isidore Corbella, notre ami Isidore qui nous a quitté le 12 septembre 2010. Une belle commémoration qui s'est terminée autour d'un apéritif convivial en présence de représentants des corps constitués et de la population.

LA VIE DE LES CAMILLERES

La belle fête des quarante ans

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin, l'activité de l'ensemble, en ce qui concerne les rencontres et les concerts, a été fortement réduite en raison de la préparation des festivités prévues pour notre 40ème anniversaire, notamment

l'apprentissage et la mise au point de plusieurs œuvres nouvelles et les répétitions avec la réputée cobla Mil-lenaria que nous avons décidé d'associer à notre programme. De ce fait deux seuls engagements ont été honorés : participation à la « Diada » de la Federacio de Cors de Clavé Catalunya Nord à Arles de Tech le 9 mai dernier et l'animation de la messe « dels Focs de San Joan » le 23 juin à Porta.

Nous avons voulu donner un relief particulier à cet anniversaire, d'une part en nous associant à la cobla Mil-lenaria et, d'autre part, en nous produisant en divers lieux du département. Ainsi, dans un premier temps, cinq concerts étaient envisagés ; cependant les restrictions budgétaires des collectivités locales ne nous ont pas permis de les réaliser et, de ce fait, outre Saillagouse, seul Céret, où nous attachant de nombreux souvenirs, nous a accueilli le 19 juin pour une avant-première réussie.

Suite à de nombreux témoignages enthousiastes de spectateurs, nous pouvons dire que la soirée du samedi 26 juin 2010 restera dans les mémoires. Monsieur Georges Armengol, Maire de Saillagouse

Conseiller Général ouvrit la soirée et rappela le parcours des Camilleres jusqu'à ce concert exceptionnel au cours duquel le public put entendre la chorale tantôt seule, tantôt accompagnée par

la cobla pour autant de sardanes prestement enlevées. Il put également, ce soir là, découvrir les nouvelles pièces, puisées dans le répertoire catalan vaste, riche, et souvent émouvant, offertes par Les Camilleres.

Après une première partie terminée par une démonstration virtuose, chaleureusement applaudie, de la cobla Mil-lenaria dans l'interprétation de trois pièces magnifiques, l'émotion allait crescendo jusqu'à l'apothéose finale : La Santa Espina, interprétée dans une communion du cœur, de la cobla et de tout le public et Muntanyes de Canigo chantée avec les anciens choristes présents montés sur scène pour doubler d'un coup l'effectif des Camilleres. L'Eglise Sainte-Eugénie, débordante de monde, debout était enthousiaste.

Puis vinrent les hommages suivis de magnifiques souvenirs en présence du Conseller General de Cerdanya à Girona. Ainsi intervinrent Madame Montserrat Cadevall Présidente de la Federacio Catalana d'Entitats Corals (F.C.E.C.), Monsieur Pere Valiente Navarro Délégué à la Culture du Consell Comarcal de Cerdanya et Monsieur Ferran Faust représentant de l'excellent ensemble vocal Capella de Santa Maria de Puigcerdà que nous remercions tous bien cordialement. Et, pour finir cette soirée qui dura près de trois heures, un hommage particulièrement émouvant des Camilleres à son cher de chœur et son épouse sous forme de texte lu et d'un chant dirigé par Carme Baulenas professeur de chant à l'école de musique de Puigcerdà et chef

de chœur de la Capella.

Les Camilleres remercient vivement la municipalité de Saillagouse pour son implication sans faille en ce qui concerne l'aide financière et l'aspect matériel de la soirée avec une mention spéciale pour les personnels directement impliqués.

Nous voudrions également remercier du fond du cœur les spectateurs Saillagousains, que l'on pouvait espérer plus nombreux mais nous savons bien que nul n'est prophète en son pays, venus nous prodiguer leur reconnaissance et leurs encouragements chaleureux.

Depuis ces événements et après les vacances d'été, l'ensemble a repris rapidement ses activités puisque dès le 29 août il enregistrait à l'ermitage de Font-Romeu deux chants en vue de l'élaboration d'un « livre-CD » regroupant plusieurs chorales et sites particuliers de Catalogne Nord. Ensuite, concert à Prats Balaguer à l'appel de l'association Patrimoine, Histoire et Art Roman en Conflent, participation, comme chaque année, à la rencontre des chorales de Cerdagne à Tallo, concert à Olette à l'occasion de la foire, animation d'un déjeuner au centre hospitalier d'Err et de la « missa del gall » de Saillagouse et enfin concert « Nadales » en l'église de Porta.

L'exercice en cours sera essentiellement consacré à la préparation et à la réalisation d'un nouveau disque.

En attendant Les Camilleres souhaite à tous les Saillagousains une excellente année 2011.



Concert Vicente



Fête du Roser - Cobla Combo Gili



Marché des potiers



Défilé de mode



Goûter des aînés



Goûter des bretons



Salon de la brocante



Fête de la musique - Chorale des enfants



Fête du Roser - Sardane avec les Combi Gili



Saint-Pierre



Salon de l'habitat et des loisirs



Omelette



Fête du Roser - Els dansaires de Thuir

Fête du Roser Remise prix village fleuri

TIONS...



Le Petit Théâtre présente
Samuel Beckett
Côté court
Pièces courtes
Le Petit Théâtre



Marché du dimanche



Faites de la randonnée



Concours de peinture



Feu de la St-Jean



Atelier sculpture



Atelier boulangerie



Foire



Fête du Roser - Repas



Marché de Noël - Flamenco



Marché de Noël
Stand maquillage



Marché de Noël
Téléthon



Art et traditions du Pays Catalán



Marché de Noël
Stand commerçants



Marché de Noël
St-Nicolas et le Père Fouettard



Marché de Noël

■ DEPARTS

ESTHETICIENNE : SOPH'ESTHETIQUE qui était située place de Cerdagne a fermé au début de l'été 2010.

INFORMATIQUE : SOS DEPANINFORMATIQ66 situé place de Cerdagne a fermé au début de l'été 2010.

MAGASIN EXPERT : situé sur la Zone d'Activités a fermé.

■ DEPART A LA RETRAITE

GYNECOLOGIE : Bonne retraite au Docteur BURALI qui est partie le 15 décembre 2010 et souhaitons l'arrivée d'un nouveau médecin.

■ NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

KINESITHERAPIE : Mme VILLARO Agnès vient d'ouvrir un nouveau centre de masso-kinésithérapie à Saillagouse au 27, avenue des Comtes de Cerdagne. Sur rendez-vous ou à domicile. Pour tout renseignement 06.72.59.51.31.



DEPÔT - VENTE : ouverture du dépôt-vente Twardo situé à l'ancien Cerdagne-Meuble avenue du Roussillon à Saillagouse.

MERCERIE : La nouvelle Mercerie « Au Fil Cerdan » a ouvert ses portes le 21 décembre 2010, pour l'occasion un apéritif d'inauguration a été offert. La boutique est située 3 avenue du Roussillon.

Tél. : 04.68.04.10.59



TRANSPORTEUR - LIVREUR AF QUINN : Sarl Antonio Quintanilla
Tél. : 04.68.04.60.10 - Dépôt Saillagouse 04.68.04.74.13

ASSISTANTE MATERNELLE : Mme COSTA Sylvie 12, lot. Saint-Jean, a reçu son agrément pour garder les enfants.

TAXI : Un nouveau taxi est à votre disposition à Saillagouse. Vous pouvez contacter Mme LEONE au 06.58.62.06.93.

■ NOUVELLES ADRESSES

LE CENTRE DE TRI POSTAL : Depuis le 1er novembre 2010, le regroupement des centres de Tri Postal Cerdagne-Capcir (Font-Romeu, Bourg-Madame, Saillagouse, Mont-Louis), a été installé dans des bâtiments sur le Parc d'Activités du Sègre-ZA de Saillagouse. La distribution du courrier des deux cantons par les 25 facteurs part de la zone.

WELDOM : en 2010, votre magasin WELDOM a déménagé sur la Zone d'Activités de Saillagouse, à côté du garage Renault.

AVOCAT : Maître AURENGO Anne-Marie, avocat à la Cour. Ancien Membre du Conseil de l'Ordre est installée depuis le 1er novembre 2010 à la Zone Artisanale 2, rue de la Llose à Saillagouse. Tél. : 06 82 49 56 92.

BANQUE POPULAIRE : La BBPO est dorénavant située 29 avenue Comtes de Cerdagne (dans les locaux de l'ancienne Brigade de Gendarmerie).

■ LA RENTRÉE 2010



■ LA VIE SCOLAIRE

En 2 ans, les effectifs des écoles primaire et maternelle sont en constante augmentation :

En primaire :

2009 : 80

2010 : 95

2011 : prévision 105

En maternelle :

2009 : 52

2010 : 52

2011 : prévision 60

Ceci demandera des investissements supplémentaires en matériel et peut-être également en locaux. En 2010, modernisation de l'outil de formation avec l'installation d'un tableau numérique et l'achat de 14 ordinateurs portables pour un montant de 14 370 € TTC financé en partie par la Commune, l'Etat et l'Amicale Post Scolaire. Dans le cadre du pôle d'excellence rurale, il est prévu de poursuivre cet effort avec l'achat de nouveaux tableaux numériques.

■ NOËL : UNE ARRIVEE EN CALECHE

Cette année, le Père-Noël a décidé d'arriver en calèche, à la grande joie des petits et des grands.

Un grand merci à Ida et Marc, gérants du Centre CERDAGNE EQUITATION pour avoir proposé cette idée au Père-Noël et bien sûr pour leur aimable collaboration !



■ DICTIONNAIRE

Cette année, en juin dernier, la Maison de la Presse de Saillagouse a décidé de remettre à chaque élève de CM2 de l'école de Saillagouse terminant son cycle élémentaire un dictionnaire, Millésimé 2011.

SERVICES ET INTERCOMMUNALITÉ...

CALENDRIERS DES RIGLES CERDAGNE-CAPCIR 2010/2011

DATE	ASSOCIATIONS	HEURE ET LIEU
D 23/01/11	Comité des Fêtes Targasonne	16 h 00 - Salle Polyvalente - TARGASONNE
D 30/01/11	Inter-Associations Saillagouse	16 h 00 - Salle Polyvalente - SAILLAGOUSE
D 06/02/11	Comité des Fêtes Targasonne	16 h 00 - Salle Polyvalente - TARGASONNE
D 13/02/11	Ecoles Egat -Targasonne	16 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 20/02/11	Union Sportive Estavar, Taekwondo, Judo, Pétanque	16 h 00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
Ma 15/02/11	A.S.C Matemaleise	21 h 00 - Foyer communal et bar Al Tir' Tap-MATEMALE
S 26/02/11	Comité des Fêtes La Cabanasse	16 h 00 - Salle des Fêtes - LA CABANASSE
D 27/02/11	Comité des Fêtes Egat	16 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT
Sa 05/03/11	Amicale des Sapeurs Pompiers Mont-Louis	21 h 00 - Salle des Fêtes - LA CABANASSE
Sa 05/03/11	Musiconcept Sidaction	21 h 00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
D 27/03/11	Comité des Fêtes Egat	16 h 00 - Salle des Fêtes - EGAT

Les associations vous souhaitent de passer une agréable soirée et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2011
 Les associacions us desitjen un bon vespre i un bon any 2011
 En cas de mauvais temps, ces dates peuvent être reportées ou annulées

■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REEMISSIION DE LA TELEVISION

Pour information Canal + a arrêté ses émissions en analogique le 13 octobre 2010 dans la Région Languedoc Roussillon. De ce fait, aujourd'hui, la réception de cette chaîne ne peut se faire que par satellite (parabole) et non plus par l'antenne râteau. Cependant, lors de la mise en route de la TNT en Cerdagne fin 2011 il faudra se munir d'un démodulateur TNT pour les téléviseurs qui n'en ont pas un intégré ; et, il sera à nouveau possible de recevoir Canal + par l'antenne râteau.

Le Président SITV, Jean Ribot.

■ LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA POPULATION



La Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne dans le cadre de l'Office de Tourisme vous propose son nouveau site internet :

www.pyrenees-cerdagne.com

En un clic vous pouvez accéder à 530 adresses diverses (transport, santé, restaurants, commerces, artisans...) 75 associations sportives, 95 établissements hôteliers... Le site vous invite également à vous balader au gré des 33 liens des sites à visiter.

Une centrale de disponibilité vous permet de réserver une location saisonnière, un séjour ou une escapade en Pyrénées-Cerdagne.

■ TOMBOLA DE FIN D'ANNEE DES COMMERCANTS

Un grand merci à tous les participants de la Tombola des Commerçants, les heureux gagnants sont M. et Mme GAUDEUL, résidents de Saillagouse. A l'issue du tirage au sort, les commerçants ont offert la galette des rois au public.

Félicitations pour cette initiative qui se complète bien avec le Salon de l'Habitat et du Loisir organisé par le Groupement Interprofessionnel des Commerçants.



Cycle de Conférences - Programme 2010-2011

Jeu 21 Octobre 2010
 Evaluation de l'impact du changement climatique sur les fleuves du Languedoc-Roussillon.
 Wolfgang LUDWIG, Professeur à l'Université de Cologne, Allemagne

Jeu 25 Novembre 2010
 Controverses climatiques : réalité et fiction.
 Guy JACQUES, Directeur de l'Institut Français de l'Environnement

Jeu 16 Décembre 2010
 Les fabuleux trous noirs.
 Brian BALMER, Professeur de physique au MIT, Cambridge, Massachusetts, USA
 Professeur de l'Institut de Physique de Saillagouse

Jeu 20 Janvier 2011
 Les premiers habitants de l'Europe.
 Sabine GREGOIRE, Professeur associée au CNRS, Centre national de la Recherche Scientifique, Université de Bordeaux, France
 Professeur de l'Institut de Physique de Saillagouse

Jeu 24 Février 2011
 Des animaux pour se soigner ?
 Etienne WOTTE LOUAC, Maître de conférences, Université de Sciences et Technologies de Lille, France
 Professeur de l'Institut de Physique de Saillagouse

Mercredi 23 Mars 2011
 Le fait frontalier catalan, des origines à nos jours.
 Raymond SABA, Maître de conférences à l'Université de Perpignan, France

Jeu 21 Avril 2011
 Pourquoi les pays tropicaux sont-ils économiquement pauvres ?
 Franck HALLÉ, Professeur à l'Université de Montpellier, France
 Professeur de l'Institut de Physique de Saillagouse

Jeu 20 Mai 2011
 Le trésor des Tempéris.
 Robert VINAS, Maître de conférences à l'Université de Perpignan, France

Mercredi 22 Juin 2011
 Les inventions de la vie marine : vivre ou survivre à deux ?
 Anne FIALA, Professeur à l'Université de Perpignan, France

Entrées à 201€

■ CINÉMA DE SAILLAGOUSE

Nous rappelons que le Cinéma de Saillagouse propose deux séances par semaine tout au long de l'année, les lundi et vendredi à 18 h 30 si c'est un film pour enfants ou à 21 heures ; une séance supplémentaire est mise en place pendant les vacances scolaires le mercredi à 18 h 30 ou à 21 heures. Les programmes sont à disposition à l'entrée du cinéma ou dans les différents commerces de la commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie. Rappelons que la Salle de cinéma Culture et Loisirs se situe sur la RN116, face à la laverie automatique.

TRAVAUX... TRAVAUX... TRAVAUX...

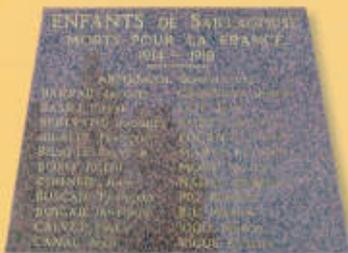
Et toujours des dégradations à déplorer...



Cimetière Communal



Le Monument aux Morts fait peau neuve : les pierres en granit du socle ont été rejointées et nettoyées. Deux nouvelles plaques en marbre rose ornent ce monument, en l'honneur de nos Morts pour la France lors des deux guerres mondiales.



Grâce à la famille Surleau qui a bien voulu rétrocéder sa concession dans le cimetière communal, le Conseil Municipal a pu réaliser un nouveau columbarium de 12 casiers. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie pour de plus amples renseignements.



Local pétanque

Les travaux de réalisation d'un espace pour le club de pétanque sont en cours d'achèvement et seront opérationnels pour le printemps prochain.



Toitures

Voici plusieurs années que le Conseil Municipal, dans le cadre de sa politique de rénovation du patrimoine communal, investit pour la réhabilitation des toitures.



Ainsi, cette année, deux toitures ont été rénovées : il s'agit d'une part du bâtiment dénommé « Maison Delvalle », abritant le syndicat Mixte de Voirie, le magasin de location de skis LLEDOS et les bureaux de l'Association Relais Activités ; d'autre part, le bâtiment appelé « maison Rigole » qui accueille la bibliothèque et la crèche halte garderie les Galopins ces travaux ont été financés en partie par une subvention (Etat, DGE, et Conseil Général (AIT)).

INFRASTRUCTURES LUDIQUES

Plans d'eau

La première phase de réalisation des plans d'eau est enfin terminée. Voici comment le site se présentera lorsque le gazon aura poussé autour.



TRAVAUX... TRAVAUX... TRAVAUX...

HABITAT PERMANENT

Lotissement communal «Le Viader»

Le logement permanent se développe :

- un troisième lotissement communal a été lancé en 2009-2010 : le lotissement « Viader » composé de 25 parcelles allant de 180 à 380 m² environ, au prix de 85 € le m²
- à ce jour, 21 parcelles sont vendues pour de l'habitat permanent
- 4 restent à commercialiser, les acquéreurs n'ayant pu concrétiser leurs financements.

Ce sont donc 70 à 80 habitants (en majeure partie, de jeunes couples) qui vont ainsi augmenter la population permanente.



Parc Locatif

La commune a cédé les anciens courts de tennis, situés en bordure de la route nationale 116, à la structure Roussillon Habitat, laquelle a obtenu le permis de construire pour réaliser un bâtiment administratif en rez-de-chaussée (Trésorerie de Cerdagne) et 18 logements à but locatif, dont 17 de type F3 - F4, gérés par Roussillon Habitat, qui sont destinés à accueillir de nouvelles familles. L'appel d'offres a été lancé en septembre 2010, les résultats devraient être connus prochainement.

INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

Dans le cadre de la Communauté de Communes qui a la compétence Développement Economique, le Parc d'Activités du Sègre va se développer entre la Laiterie et la Maisonnette SNCF, soit 2 hectares sur la Commune de Saillagouse et 5 hectares sur la Commune de Err. Une quarantaine de porteurs de projet sont inscrits. Cet aménagement doit être présenté en commission des Sites et Paysages prochainement. Le site aura trois fonctions : une aire de repos avec l'information touristique, une partie pour l'accueil d'entreprises commerciales et artisanales, une partie consacrée aux services publics (Pompiers...).

Hélas, les intempéries de dimanche 11 juillet (pluie, grêle, torrent de boue et de cailloux) ont entraîné à nouveau de lourds travaux. En attendant les aménagements futurs, cet espace est un lieu de promenade idéal pour tous. Cette réalisation a été financée par la commune avec la participation de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

A noter que sur le 4ème bassin, il vous est possible de vous adonner à la pêche (renseignements auprès de l'office de tourisme). Une nouvelle tranche de travaux d'aménagement est prévue en 2011. L'objectif à terme est que cet espace remplisse une fonction ludique, une fonction touristique, sociale, un lieu de vie et de loisir. Cet aménagement doit permettre :

- une nouvelle approche urbanistique avec la réalisation d'accès reliant cet espace au centre village.
- une présentation au grand public des énergies renouvelables, véritables éléments patrimoniaux de la Cerdagne.

recherche d'un nom, prenant en compte les éléments précédents pour cet espace, nous sommes à l'écoute de vos propositions. Merci de les communiquer à la Mairie.

INFRASTRUCTURES SOCIALES

Extension crèche Halte Garderie et Centre Aéré

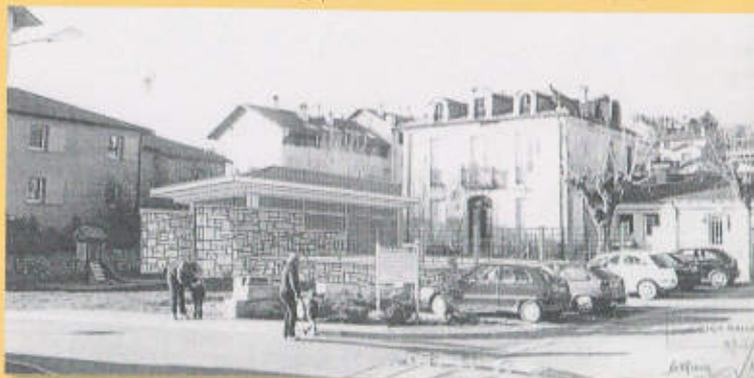
L'augmentation de la population permanente et en particulier des jeunes couples amène les infrastructures sociales à évoluer. C'est pourquoi un pôle d'excellence rurale, lié aux services à la personne, a été présenté par la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne et accepté par l'Etat pour un montant de 3 millions d'euros financé entre 33 et 80 %.

La Communauté de Communes en assure la maîtrise d'œuvre et le suivi.

Le SIMV de la Haute Vallée du Sègre assure, quant à lui, la maîtrise d'ouvrage pour l'extension de la crèche halte-garderie sur Saillagouse et le Centre Aéré sur Err et les communes assureront l'autofinancement.

Halte Garderie Saillagouse :

La garderie actuelle a une capacité d'accueil de 16 places. La liste d'attente est assez importante, d'autant plus que l'Education Nationale ne prend en compte les enfants qu'à partir de 3 ans.. Le nombre de naissances (28 en 2010 à Saillagouse), la population en augmentation de plus de 25 %, les parents travaillant très souvent, le manque d'assistantes maternelles ont milité en faveur d'une demande d'agrandissement de la halte garderie auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce sont ainsi 12 places supplémentaires qui ont été demandées. L'architecte, Frédéric Bombardo, a présenté le projet et le permis de construire a été accordé le 5 janvier 2011. L'appel d'offres est donc imminent.



Centre Aéré de Err :

Jusqu'à cette année, le centre aéré fonctionnait durant les vacances scolaires. Les familles souhaiteraient que la structure soit ouverte toute l'année. Ainsi, une nouvelle construction est en cours de réalisation, à côté de l'école d'Err.

A PROPOS DE JUGEMENTS

Promobuilding a réalisé un ensemble de 92 logements aux Ferreries. La réalisation du projet a demandé à la commune de nouvelles infrastructures ou des aménagements nouveaux. Un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) a été signé avec le promoteur qui a réglé environ 50% de la somme puis attaqué au Tribunal Administratif cet accord. Le Conseil Municipal a demandé au Trésor Public d'hypothéquer les biens non vendus (2). La commune est donc en premier rang d'hypothèque sur 2 maisons. Le Tribunal Administratif de Montpellier, le 18 novembre 2010, a reconnu le bien-fondé du PAE. En cas de non paiement du restant dû, la commune pourra exiger la vente des 2 biens. Le délai de recours de cette décision est de 2 mois.

